

**Conseil d'école du vendredi 9 novembre 2018**

**Présents :**

- Mmes Burcklé, Hecht, Donadel, Roth, Vierling, enseignantes
- Mme Boudaud, Mr Larchères représentants de parents d'élèves
- Mr Depyl, maire de La Wantzenau

Excusées : Mme Leser, Mme Koch, représentantes de parents d'élèves,  
Mme Machwate, élue

**I. Elections des représentants de parents d'élèves :**

Le taux de participation à ces élections a été de 43.41%

La liste présentée par Mmes Boudaud., Leser, Koch, Mr Larchères a obtenu 74 voix, 100% des suffrages exprimés, ce qui donne 4 postes de titulaires .  
(5 bulletins blancs ou nuls)

Les parents pourront joindre les représentants élus pour transmettre leurs remarques ou points qu'ils aimeraient voir aborder lors des conseils d'école à l'adresse [parents.ecolematernellecentre@gmail.com](mailto:parents.ecolematernellecentre@gmail.com).

**II. Effectifs :**

A l'heure actuelle, l'école accueille 95 enfants, dont 42 grandes sections, 29 moyennes sections, 24 petites sections, répartis ainsi :

- Classe de Mmes Burcklé et Hecht : 5 PS bilingues-8 MS bilingues-10 GS bilingues
- Classe de Mmes Burcklé et Roth : 5 PS bilingues -8 MS bilingues-9 GS bilingues
- Classe de Mmes Vierling et Roth : 14 PS et 9 MS
- Classe de Mmes Donadel et Roth : 23 GS et 4 MS

D'ici la rentrée 2019, 60 nouveaux logements achevés devraient être habités, ce qui apporterait environ 15 nouveaux élèves en maternelle sur la commune en prenant en compte le fait que ces dernières années 20 nouveaux logements apportaient environ 5 nouveaux élèves de maternelle. Sont également attendues 39 nouvelles petites sections nées sur la commune.

**III. Projet d'école**

En fin de troisième année, ce projet d'école a été prolongé d'un an pour que le nouveau concorde avec celui du projet d'Académie.

Il part sur des indicateurs précis mettant en évidence les points à travailler pour l'amélioration des résultats de nos élèves dans le cadre des programmes de maternelle 2015 et tend à la maîtrise pour chaque élève du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

9.37% en mars 2015 des élèves de GS de l'école ne maîtrisaient pas pleinement les règles d'un échange oral organisé (13.72% en juin 2016 sur l'école, 16.22% en juin 2017, 8.33% en juin 2018),  
12.5% en mars 2015 de GS ne prenaient pas d'initiative au sein du groupe classe dans le cadre d'un projet collectif (13.72% en juin 2016 sur l'école, 10.81% en juin 2017, 25% en juin 2018).

**L'objectif relatif à ces indicateurs est de développer la coopération en amenant l'élève à partager des tâches, à prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe.**

**Actions mises en place :**

- Faire évoluer le tableau des responsabilités en fonction des besoins de la vie de la classe
- Mettre en place des ateliers communs à des élèves de niveau hétérogène pour provoquer la coopération, le tutorat entre les élèves
- Favoriser les échanges et la prise d'initiatives au sein du groupe classe pour mener à bien un projet collectif

30% en mars 2015 des élèves avaient bénéficié d'une aide pédagogique complémentaire (APC) afin d'améliorer leur attention, leur concentration (9.32% en 2015- 2016, 11% en 2016-2017, 12.26% en 2017-2018), seuls 78.12% en mars 2015 des élèves de GS étaient capables de se concentrer pleinement sur une tâche (collective ou individuelle) (74.50% en juin 2016, 83.78% en juin 2017, 80.55% en juin 2018), ce qui a motivé le deuxième objectif du projet d'école : **développer l'attention et la concentration afin de rendre l'élève capable de réaliser une tâche individuelle ou collective.**

**. Actions mises en place :**

- Développer les plages de moments d'écoute (d'histoires sans illustration, de morceaux musicaux, d'univers sonores, d'autrui)
- Mener des séances de réinvestissement en autonomie sur des notions acquises
- Introduire des activités pour ritualiser les temps d'écoute, d'attention

Enfin, 14.54 % en mars 2015 des élèves avaient bénéficié d'une APC sur le développement de la prise de parole, l'amélioration de leur syntaxe et de leur lexique (9.32% en 2015- 2016, 10.09% en 2016-2017, 12.26% en 2017-2018). 6% en mars 2015 des élèves de GS ne maîtrisaient pas « toujours » les outils de base du langage, (3.92% en juin 2016 et 0% en juin 2017, 13.88% en 2017-2018), 8 % en mars 2015 des élèves avaient du mal à prendre la parole au sein d'un groupe (7.62% en juin 2016, 11.92% en juin 2017, 16.98% en juin 2018) .

Le dernier objectif du projet d'école 2015-2018 vise **le développement de la prise de parole et l'acquisition d'une bonne maîtrise du langage oral pour aller vers les premières productions d'écrits.**

**. Actions mises en place :**

- Création d'un petit journal de la classe ou d'un cahier de vie contenant des articles dictés à l'adulte pour rendre compte de la vie de la classe
- Mise en place de débats oraux organisés pour élaborer les règles de vie communes à la classe, à l'école

L'évolution des indicateurs est à relativiser car les groupes d'élèves fluctuent d'une année à l'autre. Des progrès sont toujours notés entre septembre et juin, ce qui illustre l'efficacité des actions menées.

*Les actions en italique sont celles rajoutées en 2018-2019*

#### **IV. Règlement scolaire :**

##### **1. Rappel des Horaires :**

Les parents peuvent accompagner leur enfant le matin jusqu'à 8h10. Nous les remercions pour le respect de ces horaires. Tout retard doit être exceptionnel et génère un dysfonctionnement pour l'équipe éducative.

##### **2. Interdiction de prendre des photos d'enfants à l'école ou dans le cadre d'activités relevant de l'école et de les publier sur internet**

Ce point sera rajouté au règlement scolaire.

**3. Rappel : les jouets ou objets de la maison ne sont pas autorisés à l'école**, exception faite du doudou pour les petits.

Les membres du conseil approuvent ces mesures rajoutées au règlement scolaire de l'école et la nécessité de les respecter pour la sécurité et le bon fonctionnement de l'école.

#### **V. Remerciements à la municipalité (entretien de l'école et subventions accordées en 2018)**

L'équipe enseignante et les parents d'élèves remercient la municipalité de La Wantzenau pour :

- l'attribution d'une subvention pour financer les médailles des élèves dans le cadre des mini-olympiades
- l'attribution d'une subvention annuelle de 6 euros par élève dans le cadre d'une sortie pédagogique
- l'attribution d'une subvention « Babygym » pour les six séances de la classe des petits-moyens de Madame Vierling
- l'attribution d'une subvention pour l'achat des maeneles dans le cadre de la Saint-Nicolas
- l'entretien régulier de l'école (réparations diverses, entretien du jardin, de la cour, du préau, du potager)
- le spectacle culturel de fin d'année pour les élèves

#### **VI. Spectacles, sortie, cycle Baby-Gym, mini-olympiades**

- Spectacle offert par la municipalité le mardi 18 décembre au matin au Fil d'Eau, comédie musicale sur le thème de la nature, *Les bêtes*
- Spectacle de marionnettes présenté par Guy Ohayon, *Piniouf à la recherche du papillon*
- Spectacle de marionnettes présenté par la Compagnie Koukla, *Pierre et le loup*
- Six séances de Baby Gym en période 5 pour la classe des petits-moyens monolingues
- Mini-olympiades fin mai ou début juin 2019
- Sortie en période 5 au Parc de Sainte-Croix

#### **VII. Bilan de la coopérative générale**

Sur les 22 euros de cotisation annuelles par élève, 2,27 euros/ élève sont dépensés en cotisation OCCE obligatoire couvrant les coopérateurs lors des activités dites facultatives (celles payantes ou sortant du cadre des horaires scolaires). Le reste est redistribué entre les classes afin de couvrir des dépenses en feutres, matériel spécifique de travaux manuels (cadeaux des fêtes des mères, pères, chocolats pour Pâques, réalisation pour Noël), jeux pédagogiques pour la classe.

La coopérative générale ayant encore des fonds de kermesse, l'équipe enseignante envisage des achats en matériel de motricité.

#### **VIII. Informations relatives au nouveau groupe scolaire**

Les travaux ont bien avancé.

Ce nouveau groupe scolaire composé d'une partie maternelle et d'une partie élémentaire devrait accueillir les élèves dès la rentrée de septembre 2019.

L'équipe enseignante sera encore conviée à des réunions de concertation concernant le futur mobilier scolaire et les équipements.

Madame Donadel précise qu'elle souhaiterait vivement pouvoir rester sur son poste de *direction d'école maternelle* jusqu'à la fin de sa carrière dans cette nouvelle école. Cela fera 23 ans qu'elle assume des fonctions de direction d'école sur la commune de La Wantzenau tout en ayant des élèves. C'est cette polyvalence qui rend le métier et la fonction intéressante.

A quatre ans de la retraite, il serait inenvisageable de ne plus enseigner, et arrêter les fonctions de direction se ferait à contre-cœur.

Monsieur Depyl entend cette demande soutenue par l'équipe enseignante et les parents d'élèves.

Le groupe maternelle de la nouvelle école devrait accueillir les quatre classes actuelles de la maternelle du Centre malgré la baisse des effectifs attendue pour la prochaine rentrée sur la commune, effectifs qui devraient remonter très rapidement avec la construction des 400 logements d'ici à 2020, 750 d'ici à l'horizon 2030.